

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ANLLF

– PARTICIPANTS –

MISES A JOUR AU 1^{ER} JANVIER 2020

Congrès de l'ANLLF:

L'Association Des Neurologues Libéraux de Langue Française (A.N.L.L.F.) est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901. Son siège est sis 2 rue d'Angiviller 78120 RAMBOUILLET.

Représentant légal : Président actuel : Dr Michel GUGENHEIM

Site internet : <http://anllf.org/accueil/>

1. CHAMP D'APPLICATION

- 1.1. Les présentes conditions générales de vente s'appliquent, à l'exclusion de toute autre disposition, à toute inscription individuelle d'un participant (le « Participant ») à un congrès organisé par ANLLF (ci-après l' « Evénement »).
- 1.2. ANLLF est l'organisateur de l'Evènement et le cocontractant du participant. Les inscriptions s'effectuent toutefois auprès du mandataire désigné par ANLLF, la société EUROPA GROUP (ci-après « EUROPA ») qui a tout pouvoir pour engager ANLLF dans le cadre des présentes conditions générales de vente et encaisser le prix des inscriptions au nom et pour le compte de ANLLF.
- 1.3. Les conditions générales de vente sont consultables sur le site internet de l'Evènement à l'adresse suivante : <http://anllf.org/accueil> (ci-après le « Site »).
- 1.4. Le fait de s'inscrire à un Evènement, en ligne implique une acceptation sans réserve, et dans leur intégralité, des présentes conditions générales de vente.
- 1.5. ANLLF se réserve le droit de modifier les termes des présentes conditions. Seules les conditions générales de vente en vigueur au jour de l'inscription s'appliqueront à l'inscription concernée.

2. INSCRIPTION - CONTRAT

- 2.1. L'inscription aux Evénements est ouverte en ligne directement sur le Site de l'Evènement.
- 2.2. Le règlement intégral des frais d'inscription est à effectuer à l'inscription, auprès d'EUROPA, comptant, sans escompte. Toute inscription pour laquelle le dossier serait incomplet ou non accompagné de son règlement dans les conditions précisées à l'article 3 ci-après, ne sera pas prise en compte.

2.3. Une fois l'inscription reçue par EUROPA et le paiement effectué, EUROPA adressera au Participant, au nom et pour le compte de ANLLF, un récapitulatif valant validation de sa commande et de son inscription à l'Événement choisi (la « Confirmation de commande »).

Si ANLLF n'est pas en mesure de donner suite à la demande d'inscription du participant (notamment en raison d'une demande trop tardive ou d'un problème de disponibilité), EUROPA en informera le Participant et lui remboursera le prix de l'inscription sous 7 jours ouvrés par virement sur son compte bancaire si le prix de l'inscription a été versé par le Participant par le virement ou le chèque, ou par carte bancaire si le prix de l'inscription a été versé par le Participant par la carte bancaire.

2.4. Le contrat est considéré comme définitivement conclu à l'envoi par EUROPA, de la Confirmation de commande sous réserve du bon encaissement du règlement.

2.5. Le participant dispose d'un droit de rétractation qu'il peut exercer dans un délai de 14 jours calendaires, à compter de la Confirmation de commande, sans avoir à justifier d'un motif. Il ne sera plus possible d'exercer le droit de rétractation 14 jours calendaires avant le début de l'Événement. Le Participant qui souhaite user de ce droit de rétractation doit le notifier, dans les délais légaux indiqués ci-dessus, en renvoyant le formulaire type joint en fin des présentes conditions générales de vente à l'adresse suivante : Europa Group-Service Inscriptions-19 allées Jean Jaurès-BP 61508-31015 Toulouse cedex 06-France. Le prix de l'inscription lui sera alors remboursé, s'il avait été encaissé, dans un délai maximal de 14 jours.

3. TARIFS - REGLEMENT

3.1. Les tarifs s'entendent par Participant, toutes taxes comprises. Ils sont susceptibles de modifications par ANLLF. Les tarifs applicables sont les tarifs en vigueur au moment de l'inscription (tarifs figurant sur le Site au moment de l'inscription reçue par le Participant).

Ils incluent l'ensemble des prestations décrites en ligne, sur le Site, pour le tarif correspondant.

3.2. Sous réserve de ce qui est dit à l'article 3.3 pour les inscriptions effectuées moins de 14 jours ouvrés avant l'Événement, le règlement dû au moment de l'inscription peut s'effectuer :

- Par virement au compte bancaire suivant :

Code Banque 30056 – Code Guichet 00350 – N° compte 03502062435 – Clé RIB 38

IBAN FR76 30056003500350206243538

Swift Code (BIC) CCFRFRPP

Titulaire du compte : EUROPA GROUP – HSBC FR TOULOUSE – 64, rue de Metz – BP 624 – 31001 Toulouse Cedex 6

Le participant doit préciser dans l'intitulé du virement les éléments suivants : nom, numéro du dossier, nom de l'événement.

Le virement doit parvenir sur le compte d'EUROPA dans les 7 jours ouvrés de la réception par EUROPA de l'inscription. A défaut, EUROPA se réserve de ne pas prendre en compte l'inscription et de rembourser au Participant le montant du virement.

- par carte de crédit en ligne sur le site. Les cartes bancaires acceptées pour le paiement d'une commande sont les cartes des réseaux CARTE BLEUE/VISA, MASTERCARD, et AMERICAN EXPRESS. EUROPA pourra être amenée à demander au participant par e-mail ou téléphone des informations complémentaires sur l'identité de l'acheteur et du porteur de la carte bancaire.

Le système de paiement d'EUROPA a été confié à un prestataire spécialisé dans la sécurisation des paiements en ligne se conformant à la norme de sécurité des données de l'industrie des cartes de paiement (PCI DSS).

Un seul mode de paiement est autorisé par inscription.

- 3.3. Les inscriptions reçues par EUROPA moins de 14 jours avant la date du Evènement ne sont payables que par carte bancaire ou par virement, le virement devant dans ce cas être effectué le jour de la commande.
- 3.4. Une fois réglé, le prix ne peut faire l'objet d'un remboursement que dans les cas prévus aux articles 2.5 et 5 des présentes.

4. OBLIGATIONS DU PARTICIPANT

L'inscription à l'Evènement organisé par ANLLF, implique l'acceptation des conditions suivantes :

- 4.1. Chaque inscription est valable uniquement pour l'Evènement qui ANLLF est mentionné et ne pourra être acceptée pour un autre Evènement.
- 4.2. Le Participant se verra délivrer un badge d'accès lors de son arrivée sur le site de l'Evènement. Le badge d'accès est nominatif, non transférable et doit être porté pendant toute la durée de l'Evènement. L'organisateur se réserve le droit d'effectuer un contrôle d'identité pendant l'Evènement afin de s'assurer que celle-ci correspond au l'identité du porteur du badge.
- 4.3. Le Participant s'engage à respecter le règlement affiché à l'intérieur du site de l'Evènement. ANLLF se réserve le droit de refuser la participation à l'Evènement de toute personne ne respectant pas cet engagement.

5. MODIFICATIONS – ANNULATIONS

- 5.1. Les annulations doivent être envoyées par email à l'adresse suivante : insc-anllf@europa-organisation.com :
 - Remboursement de la totalité de la somme jusqu'au 15 août 2020,
 - Aucun remboursement à partir du 16 août 2020.
- 5.2. En cas de nécessité, et notamment en cas d'absence d'un intervenant, ANLLF se réserve le droit de modifier le programme de l'Evènement.
- 5.3. Si ANLLF se voit contrainte d'annuler l'Evènement, il s'engage à en prévenir les Participants dans les meilleurs délais. Les Participants se verront alors rembourser leurs frais d'inscription.

5.4. Ni la responsabilité de ANLLF ni la responsabilité d'EUROPA ne pourra être recherchée et aucun remboursement ne sera dû si l'Événement est retardé ou annulé en raison d'un cas de force majeure ou d'un cas fortuit.

6. PROPRIETE INTELLECTUELLE – DROIT A L'IMAGE

6.1. Les interventions des intervenants, les documents diffusés ou remis lors du Evènement sont couverts par le droit d'auteur en application des articles L 111-1 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle. Aux termes de l'article L 122-4 du Code de la Propriété Intellectuelle « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants-cause est illicite». L'article L 122-5 de ce code n'autorise que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective» et «les analyses et courtes citations», « sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source". Toute représentation ou reproduction non autorisée, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et L 335-3 du Code de la Propriété Intellectuelle. La responsabilité du Participant serait engagée si un usage non autorisé était fait des interventions, documents diffusés ou remis lors de l'Évènement.

6.2. Le Participant est informé de ce que ANLLF ou EUROPA pourront être amené à réaliser des prises de vues et/ou des films dans le cadre de l'Évènement. Sauf déclaration expresse contraire de sa part, le Participant autorise ANLLF / EUROPA à le photographier ou le filmer dans le cadre de l'Évènement et à diffuser et reproduire ces images sur tous supports, dans le cadre de la communication sur l'Évènement.

6.3. Les propos tenus par les intervenants lors de l'Évènement le sont sous leur seule responsabilité. Il est de la responsabilité des Participants de vérifier la pertinence des opinions / recommandations formulées par les intervenants, notamment en matière médicale. Ni ANLLF ni EUROPA ne seront responsables, directement ou indirectement, pour tout dommage ou perte causé par ou en lien avec les informations diffusées ou les présentations effectuées lors de l'Évènement.

7. CONFIDENTIALITE – INFORMATIQUE ET LIBERTES

7.1. Les informations recueillies lors de l'inscription font l'objet d'un traitement informatique destiné à assurer un meilleur suivi de l'inscription (notamment : envoi de documents relatifs à l'inscription et, le cas échéant, prise de contact en cas de modification d'un Evènement). A cette fin, EUROPA et l'ANLLF ont effectué une déclaration auprès de la CNIL et veillent à ce que les données recueillies soient maintenues confidentielles. Elles ne sont pas communiquées à d'éventuels partenaires commerciaux ni à des tiers, sauf autorisation expresse et préalable du Participant.

7.2. Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, le Participant dispose d'un droit d'accès, et de rectification aux informations qui le concernent,

qu'il peut exercer en formulant une demande par e-mail à l'adresse inscriptions@europa-organisation.com. Il peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant en envoyant un e-mail à la même adresse.

8. DIVERS

- 8.1. Les présentes conditions sont régies par la loi française.
- 8.2. Les présentes conditions générales de vente annulent et remplacent toutes les précédentes conditions générales dont la date est antérieure.
- 8.3. Dans l'hypothèse où l'une des dispositions des présentes serait considérée comme nulle en vertu d'une disposition légale ou réglementaire, présente ou future, ou d'une décision de justice revêtue de l'autorité de la chose jugée et émanant d'une juridiction ou d'un organisme compétent, cette disposition serait considérée comme étant non écrite, toutes les autres dispositions des conditions générales conservant force obligatoire entre les Parties.

Formulaire type de rétractation

Je/Nous vous notifie/notifions par la présente ma/notre rétractation du contrat portant sur la vente du bien ci-dessous :

- commandé le _____ [date de la commande à compléter par le Participant] /
- reçu le _____ [date de réception du produit à compléter par le Participant]:
- référence de la commande : commande n° _____ [référence à compléter par le Participant]
- nom du produit: _____ [nom du produit à compléter par le Participant]

Nom du/des consommateur(s) : _____ [nom à compléter]

Adresse du/des consommateur(s): _____ [adresse à compléter]

Date : _____ [date à compléter par le Participant]

Signature du/des consommateurs(s) – uniquement en cas d’envoi du présent formulaire par voie postale: